



Crise sanitaire et offres d'emploi cadre en 2020

Secteur de la construction

■ Dans la construction, l'activité a fortement reculé au premier semestre 2020 mais a retrouvé des couleurs en fin d'année

→ Après un fort recul de l'activité pendant le confinement, le secteur a retrouvé, à partir de septembre 2020, un chiffre d'affaires équivalent à son niveau de la même période en 2019.

→ L'activité a progressé en novembre 2020 malgré l'instauration du 2^e confinement.

→ Les pertes d'activités importantes du premier semestre n'ont toutefois pas été rattrapées : en 2020, le PIB du secteur se contracterait de 14 % par rapport à 2019.

■ Les retentissements de la chute d'activité du 1^{er} semestre sur les offres d'emploi cadre sont conséquents et toujours visibles fin 2020

→ Les offres d'emploi cadre de la construction ont baissé de 26 % entre 2019 et 2020. Le recul est toutefois un peu moins marqué qu'en moyenne (- 29 %).

→ Les offres d'emploi du secteur ouvertes aux jeunes diplômé.e.s ont diminué plus sensiblement (-33 %).

→ En décembre 2020, le volume d'offres global était toujours inférieur à celui de la même période en 2019 (-18 %).

■ Les métiers liés à la conduite et l'ingénierie de travaux sont restés les plus recherchés en 2020

→ Les métiers cadres les plus recherchés en 2020 par les entreprises de la construction ont tous été fortement impactés par la crise, même si les métiers de la direction en études-R&D et les métiers de l'économie de la construction ont mieux résisté.

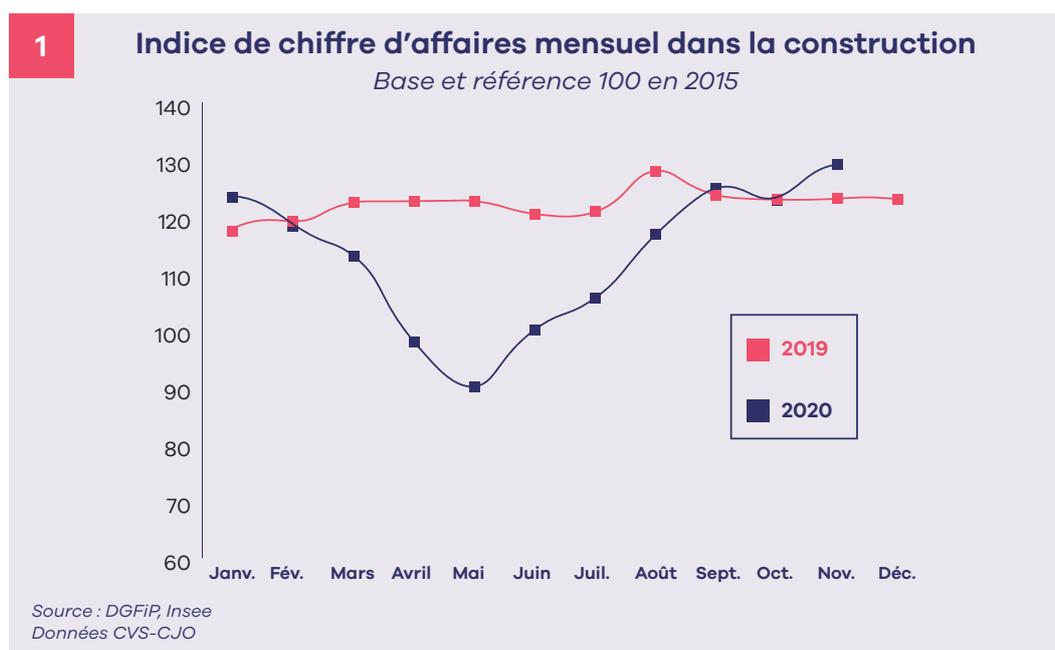
→ Les métiers de la conduite et de l'ingénierie de travaux restent en tête des opportunités d'emploi cadre dans le secteur. Ils représentaient 30 % des offres d'emploi diffusées en 2020.

01. En fin d'année 2020, l'activité dans la construction a retrouvé des couleurs

Le chiffre d'affaires a fortement chuté pendant le premier confinement et a été peu pénalisé par le second

Dans la construction, l'activité a reculé de manière très conséquente pendant le premier confinement lié à l'épidémie de Covid-19 ¹. Le travail à distance n'étant pas compatible avec beaucoup de métiers de la construction, nombre de chantiers ont alors été mis à l'arrêt. Les entreprises se sont toutefois réorganisées de manière réactive afin d'assurer la sécurité sanitaire de leurs salariés. Les chantiers ont rouvert dès la fin du mois de mars pour certains, ce qui a limité les effets des mesures d'endiguement de la crise sanitaire dans le secteur, même si

d'autres facteurs ont pesé sur la poursuite des chantiers comme les problèmes d'approvisionnement. Une reprise s'est amorcée dès l'approche de la sortie du confinement et s'est nettement confirmée au 3^e trimestre 2020. L'instauration d'un 2^e confinement fin 2020 n'a pas fragilisé l'activité, grâce aux restrictions sanitaires allégées et à la maîtrise des protocoles sanitaires dans les entreprises. Le chiffre d'affaires du secteur, qui avait dès septembre 2020 retrouvé son niveau de la même période en 2019, a même progressé nettement en novembre 2020.



Le PIB du secteur se serait contracté de 14 % en 2020

Si la levée du confinement à compter du 11 mai a permis aux entreprises de retrouver progressivement un chiffre d'affaires équivalent à son niveau pré-crise, les pertes d'activité importantes du premier semestre

2020 n'ont pas pu être compensées. En 2020, l'activité économique du secteur aurait reculé de 14 %¹ par rapport à l'année 2019, contre 9 % pour l'ensemble des branches.

¹ Insee, Note de conjoncture, 15 décembre 2020.

Le dispositif d'activité partielle mis en place par les pouvoirs publics, auquel ont massivement eu recours les entreprises de la construction, ainsi que des ajustements sur l'emploi intérimaire ont toutefois permis de préserver les emplois salariés permanents en 2020. Le contexte inédit de 2020 a néan-

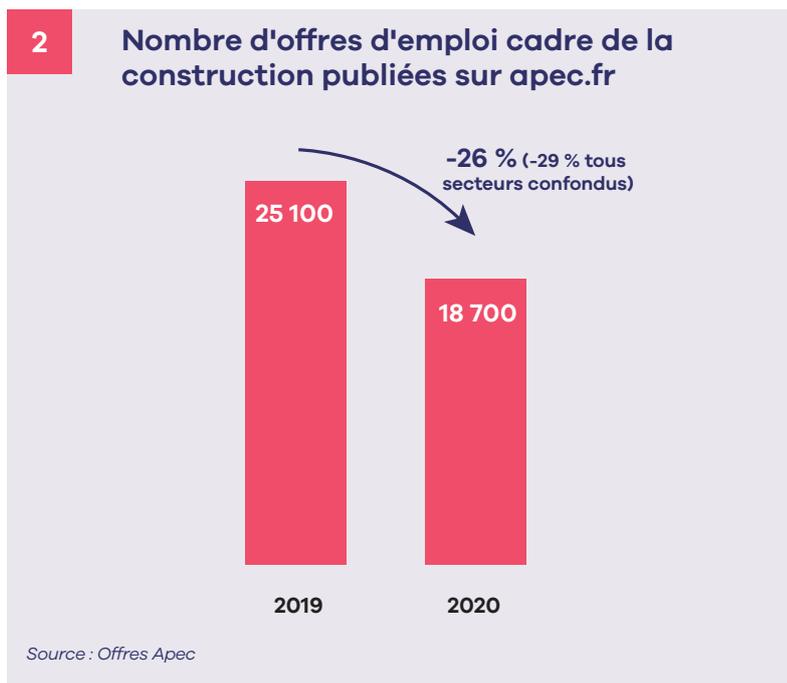
moins bouleversé la dynamique du marché de l'emploi tout au long de l'année, y compris pour l'emploi cadre qui représente 15 %² des emplois du secteur. Les statistiques sur les offres d'emploi publiées sur apec.fr peuvent en témoigner.

02. Le volume d'offres d'emploi cadre a chuté en 2020 et le redressement était partiel en fin d'année

Les opportunités d'emploi cadre ont diminué d'un quart en un an

Les entreprises de la construction ont diffusé 18 700 offres d'emploi cadre via apec.fr en 2020 soit 26 % de moins qu'en 2019, contre 29 % de moins en moyenne dans l'ensemble des secteurs ². Les cadres se sont montrés plus frileux à changer d'entreprise³, et

les recruteurs ont réduit la voilure de leurs recrutements en conséquence (moins de salarié.e.s à remplacer). Les entreprises ont également pu prioriser leurs moyens et leurs efforts sur la consolidation de leur activité avant de reprendre les embauches.

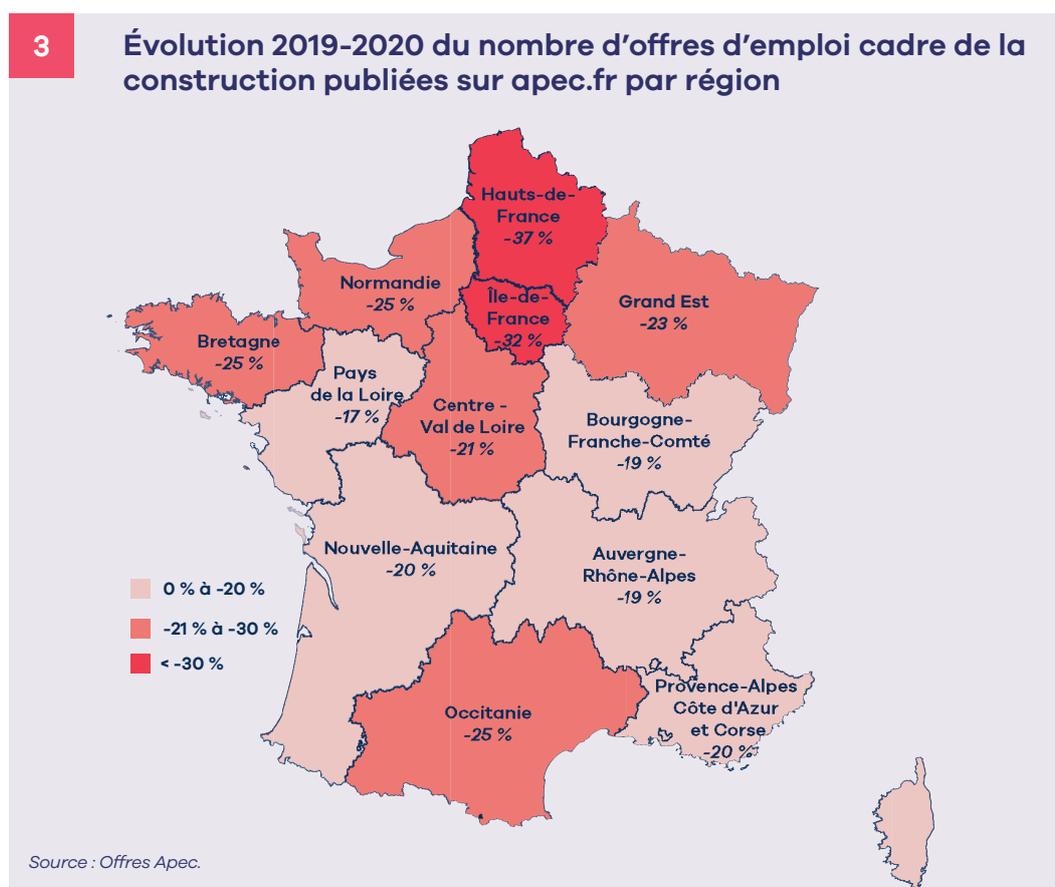


² Source : Apec, 2020.

³ Apec, Baromètre des intentions de recrutement et de mobilité des cadres, 1^{er} trimestre 2021.

La baisse des offres a été générale sur le territoire métropolitain, avec un recul toutefois

notoire dans les Hauts-de-France (-37 %) et en Île-de-France (-32 %) ³.

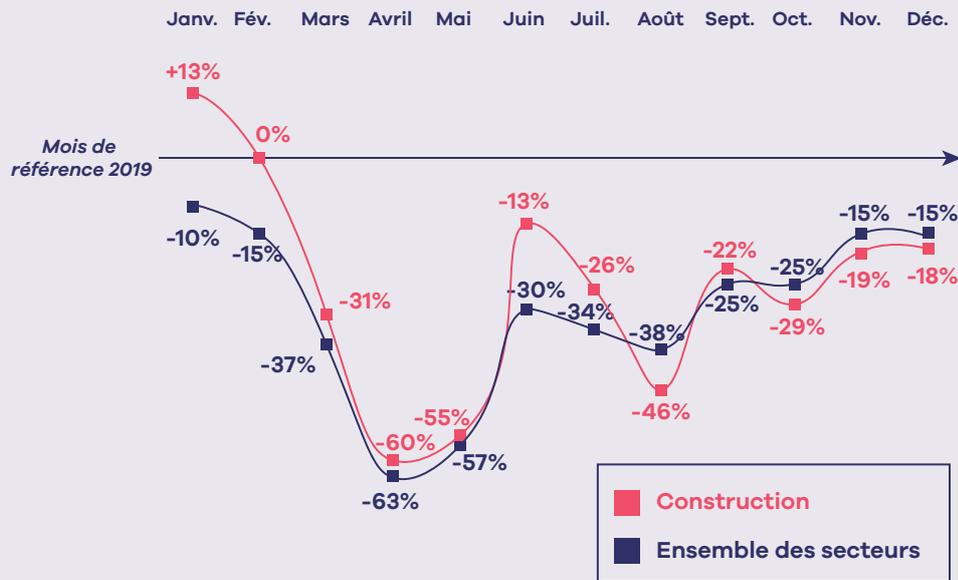


La baisse brutale au printemps 2020 était toujours perceptible en fin d'année

Le coup de frein a été brutal au début du premier confinement, bien que la baisse des offres se soit amorcée dès février dans le contexte social tendu du début d'année. En mars, le volume d'offres s'est contracté d'un tiers par rapport à la même période en 2019 ⁴, et la baisse a atteint -60 % en avril. Le déconfinement progressif s'est accompagné d'un net redressement des offres en juin, même si elles n'ont pas retrouvé leur niveau de juin 2019 (-13 %). La reprise a été plus

rapide dans la construction qu'en moyenne dans les autres secteurs, contribuant à atténuer l'impact de la crise sanitaire et économique sur les volumes d'offres d'emploi cadre sur l'ensemble de l'année 2020. Ainsi, le deuxième confinement a eu un impact beaucoup plus faible en intensité que le premier. Fin 2020, les volumes d'offres restent toutefois nettement en dessous de leur niveau de 2019 (-19 % en novembre et -18 % en décembre) ⁴.

Évolution 2019-2020 du nombre d'offres d'emploi cadre publiées sur apec.fr



Le volume d'offres d'emploi de la construction publiées sur apec.fr en avril 2020 est inférieur de 60 % à celui d'avril 2019.

Source : Offres Apec

Les opportunités d'emploi cadre se sont davantage raréfiées pour les jeunes diplômé.e.s

Les jeunes diplômé.e.s sont plus fragilisés par la crise que les cadres expérimentés. Les offres d'emploi cadre qui leur sont ouvertes ont baissé de 33 % entre 2019 et 2020, contre 26 % tous niveaux d'expérience confondus. Au 2^e semestre 2020, les entreprises de la

construction ont plus clairement plébiscité les profils de cadres expérimentés. Et en décembre 2020, les jeunes diplômé.e.s pâtissaient toujours davantage du contexte que la moyenne dans ce secteur.

03. Les métiers liés à la conduite et l'ingénierie de travaux sont restés les plus recherchés en 2020

Le top 10 des métiers les plus recherchés dans le secteur est quasiment similaire à celui de 2019

Si la crise sanitaire a eu une incidence majeure sur les recrutements de cadres en volume, elle n'a pas bouleversé le type de compétences cadres recherchées par les entreprises. Le top 10 des métiers les plus recherchés en 2020 est le même que celui de l'année 2019, à une exception près : les métiers de la direction en études, R&D ont

fait leur entrée dans le classement à la 10^e place, tandis que les métiers en *process*, méthodes et industrialisation en sont sortis. Les métiers « cœurs » du BTP restent en tête (conduite de travaux, ingénierie de travaux), suivis de la fonction commerciale (ingénierie d'affaires, métiers commerciaux) ⁵.

Tous les métiers ont été affectés par la crise mais certains ont mieux résisté

Par rapport à 2019, tous les métiers cadres ont connu en 2020 une baisse du volume d'offres diffusées sur *apcc.fr*. C'est le cas notamment des trois familles de métiers les plus recherchées dont le volume d'offres a chuté dans des proportions proches de l'ensemble des offres du secteur (-26 %) : -25 % pour les métiers de la conduite de tra-

voux, -27 % pour les métiers de l'ingénierie de travaux ou encore -22 % pour les métiers de l'ingénierie d'affaires. On peut toutefois noter que certaines familles de métiers ont mieux résisté. C'est le cas par exemple des métiers de l'économie de la construction (-12 %) ou des métiers de la direction en études-R&D (-4 %).

5

Top 10 des métiers les plus recherchés dans la construction en 2020

	Nombre d'offres diffusées en 2020 et part relative*	Évolution 2019-2020 du nombre d'offres
01. Les métiers de la conduite de travaux	3 390 (20%)	-25%
02. Les métiers de l'ingénierie de travaux	1 650 (10%)	-27%
03. Les métiers de l'ingénierie d'affaires	1 520 (9%)	-22%
04. Les métiers commerciaux dans l'industrie et le BTP	1 370 (8%)	-19%
05. Les métiers de l'économie de la construction	1 160 (7%)	-12%
06. Les métiers du dessin industriel et du BTP	790 (5%)	-23%
07. Les métiers de la représentation commerciale et de la promotion des ventes	410 (2%)	-27%
08. Les métiers du management commercial	370 (2%)	-22%
09. Les métiers de la direction du BTP	360 (2%)	-20%
10. Les métiers de la direction en études, R&D	360 (2%)	-4%

*Part de la famille de métiers dans l'ensemble des offres du secteur diffusées en 2020.

Source : Offres Apec

L'observatoire de l'emploi cadre



RECRUTEMENT
PRÉVISIONS
& PROCESSUS



TRAJECTOIRES
PARCOURS
& INÉGALITÉS



COMPÉTENCES
MÉTIERS
& SOCIÉTÉ

L'observatoire de l'Apec réalise des études pour mieux comprendre le marché de l'emploi des cadres et anticiper les tendances à venir, en matière de modalités de recrutement et de fidélisation, de processus de mobilité, d'évolution des métiers et des compétences.

Les études publiées s'articulent autour de trois grands axes :

- > Analyser les besoins, les difficultés et les processus de **recrutement** des cadres ;
- > Comprendre les **trajectoires** des cadres, leurs parcours et les inégalités qui peuvent en résulter ;
- > Révéler les évolutions des métiers et des **compétences** des cadres en lien avec les transformations sociétales.

MÉTHODOLOGIE

> L'indicateur des offres Apec permet un suivi de l'évolution du marché de l'emploi des cadres du secteur privé. Il s'appuie spécifiquement sur le nombre de postes distincts publiés sur apec.fr (hors offres partenaires). Ainsi il mesure le nombre d'intentions de recrutements de cadres émises par les entreprises du secteur privé sur une période donnée. Les résultats par métier s'appuient sur les offres pour lesquelles l'intitulé de poste a pu être identifié (soit à partir de 90 % des offres d'emploi publiées).

LES DERNIÈRES ÉTUDES PARUES DANS LA COLLECTION « RECRUTEMENT : PRÉVISIONS & PROCESSUS »

- > Baromètre Apec des intentions de recrutement et de mobilité des cadres, février 2021.
- > L'identification des compétences dans le recrutement de cadres, décembre 2020.
- > État des lieux et prospective : l'IA dans le recrutement, octobre 2020.
- > Pratiques de recrutement des cadres, édition 2020, octobre 2020.



Toutes les études de l'Apec sont disponibles gratuitement sur le site www.corporate.apec.fr > Nos études



Suivez l'actualité de l'observatoire de l'emploi cadre de l'Apec sur Twitter : @Apec_Etudes

ISSN 2681-2819 (Collection Recrutement)
ISBN 978-2-7336-1241-5
MARS 2021

Cette étude a été réalisée par la direction Données, études, analyses (DDEA) de l'Apec.

Directeur de la DDEA : Pierre Lamblin.

Responsables du pôle études : Emmanuel Kahn, Gaël Bouron.

Équipe projet : Sylvie Tartesse, Valentine Henrard, Sahondra Legrand.

Maquette : Daniel Le Henry

ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES
51 boulevard Brune – 75689 Paris Cedex 14

CENTRE DE RELATIONS CLIENTS

0 809 361 212

Service gratuits + prix d'un appel

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 19H
*prix d'un appel local

© **Apec**. Cet ouvrage a été créé à l'initiative de l'Apec, Association pour l'emploi des Cadres, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et publié sous sa direction et en son nom. Il s'agit d'une oeuvre collective, l'Apec en a la qualité d'auteur.

L'Apec a été créée en 1966 et est administrée par les partenaires sociaux (MEDEF, CPME, U2P, CFDT Cadres, CFE-CG C, FO-Cadres, CFTC Cadres, UGICT-CGT).

Toute reproduction totale ou partielle par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse et conjointe de l'Apec, est strictement interdite et constituerait une contrefaçon (article L122-4 et L335-2 du code de la Propriété intellectuelle).